



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DROME

Direction départementale
de la Protection des Populations
Service protection et santé animales

Tél : 04 26 52 21 61
Fax : 04 26 52 21 62
Mél : ddpp@drome.gouv.fr

Dr ROUX Cédric
Vétérinaire
192 av de Romans
26000 VALENCE

Dossier suivi par : Marc PEYRE Tél. : 04 26 52 21 96

Objet : PREVENTION DE LA RAGE – rapport d'essai

références réglementaires : article R. 223-36 du code rural et de la pêche maritime

Arrêté du 21 avril 1997 relatif à la mise sous surveillance des animaux mordeurs ou griffeurs

Réf. : MP DDPP 26 2014 4441

Valence, le 24 septembre 2014

BORDEREAU D'ENVOI

NOMBRE	DESIGNATION DES PIECES	OBSERVATIONS
1	Rapport d'analyse de l'Institut Pasteur avec résultat satisfaisant (négatif)	chauve-souris reçu au Laboratoire de recherche le 19/9/2014

Le Chef Technicien

Marc PEYRE

copie à : MATHIS Gaëlle BLV



Institut Pasteur

Paris, le 23/09/2014

Unité Dynamique des Lyssavirus
et Adaptation à l'Hôte

Centre Collaborateur de l'OMS de Référence
et de Recherche pour la Rage

Centre National de Référence
de la Rage

Dr Vét. Hervé Bourhy
Dr Pharm. Laurent Dacheux

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
Monsieur le Directeur
33 avenue de Romans
B.P. 96
26904 VALENCE CEDEX 9

Ref rapport : 4D56-9DE8

DIAGNOSTIC DE LA RAGE N° 2014/00978

V/Réf : IP141414-10098-001

Nature de l'envoi :	CADAVRE DE CHAUVÉ SOURIS
Origine de l'animal mordeur :	BOURG LES VALENCE - 26
Nom de l'expéditeur :	26 LDA
Date de réception :	19/09/2014
Nom et adresse du vétérinaire :	DR ROUX Cédric à VALENCE
Nom et adresse du propriétaire :	/
Personne(s) concernée(s) :	MME MATHYS Gaëlle à BOURG LES VALENCE

* 23/09/2014	Détection des antigènes rabiques par immunofluorescence directe sur prélèvement frais (procédure RR00013)	Négatif
* 23/09/2014	Isolement du virus rabique sur cultures cellulaires (procédure RR00015) :	Négatif

*** Conclusion :**

NEGATIF. ABSENCE DE VIRUS RABIQUE DANS LE MATERIEL EXAMINE

Le chef de laboratoire

L. DACHEUX
Pharmacien
Centre National de Référence
pour la Rage
INSTITUT PASTEUR-PARIS

A titre indicatif (le résultat indiqué n'a pas été pris en compte dans la conclusion), une technique immuno-enzymatique (WELYSSA, procédure RR00016) a été réalisée le 23/09/2014 : Négatif.

NB: Les expertises dont les résultats sont donnés ont été réalisées dans le cadre des missions confiées au CNR de la Rage par l'arrêté du 29/11/2004.

Ce rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

* L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence du laboratoire pour les essais identifiés par un * sur le présent document.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

cofrac



ESSAIS
ACCREDITATION
N° 1-1692
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFAC.FR

1 / 1

25-28, rue du Docteur Roux - 75724 Paris Cedex 15
Téléphone secrétariat : +33 (0)1 45 68 87 50 - Télécopie : +33 (0)1 40 61 30 20 - E-mail: cnriage@pasteur.fr

Fondation reconnue
d'utilité publique
habilitée à recevoir
dons et legs

Droit d'accès et de rectification auprès du Centre National de Référence, loi du 06 Janvier 1978